

Maisons-Alfort, le 11 janvier 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide SECTINE FLY revente de LEXAN SG

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société SYNTHESE ELEVAGE de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit **SECTINE FLY** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit SECTINE FLY, revente de LEXAN SG.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit SECTINE FLY est un biocide de type 18 composé de 100 g/kg d'acétamipride sous la forme de granulés solubles.

L'acétamipride est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	Acétamipride
N°CAS:	160430-64-8
Types de produit :	18

CONSIDERANT

- Que la préparation LEXAN SG, produit de référence de SECTINE FLY dispose de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 2070122 détenue par la société KWIZDA;
- Les attestations de fourniture et d'approvisionnement du produit entre la société SYNTHESE ELEVAGE et la société KWIZDA;

Considérant les éléments disponibles à ce jour,

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché n° 20080012 du produit SECTINE FLY revente du produit LEXAN SG (AMM n° 2070122).

Marc MORTUREUX

Mots-clés: revente, acétamipride, TP18